

L'association PARFER a tenu une Conférence de Presse le Mardi 29 Juin à 11h30 en Mairie de Chaponnay, voici la liste des personnes présentes ou représentées :
Chaponnay : M. DURAND, Chuzelles : Mme TERRIER, Communauté de Communes du Pays de l'Ozon : M. MERGUERIAN, Communay : M. CHONE, Jonage : M. LAJOUS, Luzinay : Mme REBOUX, Marennes : Mme FERREOL, Meyzieu : M. FORISSIER, Mions : M. SERRES, Saint Bonnet de Mure : MM JOURDAIN et JULIENNE, Saint Laurent de Mure : MM SONDAZ et VILLEMAGNE, Saint Priest : Mme HAERI et M. VERRIER, Saint Symphorien d'Ozon : Mme PRALY, Simandres : M. RODRIGUEZ, Toussieu : M. VIDAL, Cabinet d'Avocat : Maître Lacroix, Le représentant de Mme Martine DAVID Députée.
Étaient excusés pour cette Conférence, Mrs DAVID et GARBRECHT, M. ROBERT.

Communiqué de Presse

Depuis le début de l'année, l'association PARFER est entrée dans une nouvelle phase, elle a entamé un cycle de rencontres visant à sensibiliser les Décideurs à la dangerosité pour l'Environnement et les Populations et à l'inadéquation d'un tel tracé avec les prévisions futures.

Nous avons déjà pu rencontrer :

Monsieur Michel Mercier, Président du Conseil Général du Rhône, celui-ci a été à l'écoute de nos remarques. Seulement le Conseil Général n'étant pour l'instant pas concerné par le financement de ce projet, celui-ci a reconnu n'avoir que très peu de poids dans la décision finale, mais avec la construction par le Conseil Général des Lignes LESLY et LEA, il convient qu'un passage aussi près de Lyon et de l'aéroport Saint Exupéry n'est pas la solution la mieux adaptée à une telle infrastructure.

Monsieur Lacroix, Préfet de Région, celui-ci nous a reçu et nous a affirmé son rôle dans le projet qui nous concerne. Il est la personne qui rédigera le rapport qui sera remis au Ministre pour la prise de décision, aussi il se dit ouvert au dialogue mais souhaite rester dans le cadre de la décision ministérielle du 16 Mai 2003 qui a défini le périmètre d'étude.

Le Cabinet du Ministre des Transports : Messieurs Gervais et Rebichon, nous ont reçu à Paris et ont réaffirmé le rôle du Préfet. De plus ils ont fourni un éclaircissement, en effet une mixité Voyageur Fret ne serait pas envisagée à Paris, de ce fait un tracé au plus proche de l'agglomération lyonnaise ne se justifie plus.

Monsieur Bernard Soulage, Vice président de la Région Rhône Alpes, chargé des Transports, nous a reçu dernièrement.

La Région qui sera sollicitée pour le financement de cette infrastructure a un réel pouvoir et son avis est donc très important dans notre combat.

Les points essentiels qui ressortent de cette entrevue sont :

- Une ligne spécialement dédiée au Fret
- Une plateforme logistique à Ambérieu en Bugey
- Aucune nécessité de passer par Saint Exupéry
- L'utilisation au maximum des coupures existante

Monsieur Gérard Collomb, Président du Grand Lyon, ne nous a, à l'heure actuelle, pas accordé d'entrevue malgré des relances de notre part.

Notre Association travaille en partenariat avec la Fédération d'Associations locales FRACTURE, nous souhaitons leur apporter notre aide et notre appui dans le combat qui nous uni.

Cette association œuvre depuis 2002 pour offrir un tracé répondant au cahier des charges du projet initial en tenant compte du volet humain et de l'impact sur les réserves en eau (nappe phréatique), leur dossier est à nos yeux une hypothèse sérieuse à étudier.

Notre opposition à ce projet réside dans le fait qu'il ne tient pas assez compte des populations et des villes ou villages qui seront impactés par ce futur tracé, considérant le périmètre d'étude qui a été arrêté.

Nous ne nous opposons pas au Fret ferroviaire – nous soutenons les initiatives visant à réduire le transport routier de marchandises, facteur de pollution et de nombreuses nuisances – seulement nous voulons que le projet impacte un minimum de personnes et d'habitations et ne grève pas le développement durable de notre Région.

- Volet Économique

Des études de l'INSEE ont montré :

- que le développement de l'agglomération lyonnaise ne pouvait se faire qu'à l'Est
- que cette zone allait connaître un accroissement en terme de population important
- que la Métropole Européenne que deviendra Lyon s'étalera de Villefranche au Nord à Vienne au Sud et Bourgoin Jallieu à l'Est

De ce fait est-il concevable de faire passer une ligne de Fret dédiée, d'une capacité de 300 trains par jour soit un train toutes les 3 minutes au centre de cette future métropole ?

Des études sur le seuil de tolérance au bruit sont menées par l'OMS et montrent les dégradations au niveau de la santé pour les populations qui seront exposées à ce tracé.

- Volet Environnemental

- Notre Région, à l'est de Lyon est parcourue en sous sol par une nappe phréatique affleurante qui fournit 70% de l'eau potable consommée dans l'agglomération lyonnaise et l'on envisage de faire passer des trains de marchandises dangereuses donc polluantes au dessus de nos réserves en eau !

Alors qu'à l'échelle de la planète des combats pour la protection des réserves en eau potable s'engagent, nous nous préparons consciemment à créer un risque de contamination et de pollution.

- Non seulement ces trains représentent un risque de pollution mais comme l'ont montré les accidents récents survenus en Chine ou en Iran, ces trains peuvent être apparentés à des usines chimiques ambulantes et entraînent des risques d'explosion, de l'ordre de celle d'AZF à Toulouse, sur des centaines de kilomètres.

Si de tels risques doivent être pris, ne faisons pas traverser nos villes et nos villages par de tels trains, des zones relativement inhabitées existent sur le périmètre originel, étudions de telles solutions !

L'association que je représente en ce jour souhaiterait que les populations habitant cette zone soient mieux écoutées et prises en considération dans les décisions qui découleront de ce projet.

A l'heure actuelle, 3 tracés semblent se dessiner, toutefois nous tenons à montrer notre opposition à ces 3 tracés qui sont évidemment dans le périmètre d'étude défini par la Décision Ministérielle du 16 Mai 2003, qui à notre sens occulte un maximum d'hypothèses de passage.

Nous souhaitons :

- Une meilleure prise en compte des risques (explosion, pollution)
- Une meilleure prise en compte des populations (santé, cadre de vie)
- Une meilleure prise en compte de la richesse environnementale que constitue la nappe phréatique de l'est lyonnais
- Un examen de l'hypothèse mise au point par FRACTURE par les décideurs du CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise).
- La possibilité d'étudier des hypothèses en dehors de ce périmètre défini et une révision de ce périmètre pour être en concordance avec le relief et les prévisions de croissance de notre zone.

Pour atteindre ses objectifs, PARFER s'est restructurée et a désormais recours à un Cabinet d'Avocat : Cabinet Petit représenté par Maître Lacroix. PARFER a déjà porté à l'étude tous les actes juridiques qui ont été adoptés depuis les débuts du projet de CFAL, et tout nouvel acte juridique sera examiné avec soin.

Nous avons déjà rencontré de nombreux Décideurs, mais notre travail ne s'arrêtera pas là, nous avons été invité par le Préfet à la réunion d'installation du Comité de Pilotage et nous comptons apporter notre vision à celui-ci.

PARFER est, il ne faut pas l'oublier, une association d'Élus ; de ce fait nous comptons profiter de nos prérogatives d'Élu pour fédérer et mobiliser au maximum autour de ce projet qui ne doit pas être élaboré en dépit du bon sens.

Un contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise est nécessaire, seulement celui-ci doit être étudié avec la plus grande attention et le plus grand discernement, de façon à impacter un minimum de population présente ou future.

Raymond DURAND, Président de PARFER.

